

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Séance du vendredi 10 juin 2011**

---

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 10 juin 2011 à 20h30 sous la présidence de M. Didier CAYLA, Maire.

**Étaient présents** : Mmes IZAC Thérèse, MEYNIEL Marie-Claude, LE PONTOIS Corinne, DELPONT Anne-Marie, ESPEYRAC Valérie, MM. DEBLADIS Roland, PREJEANT Lucien, TARRISSE Jean-Claude, LAFON Jean-Paul.

Absents : Mme LAFON Francine, Melle BATAILLE Florence (pouvoir donné à M. CAYLA Didier), M. BARBIN Marcel (procuration donnée à Mme IZAC Thérèse) M. FERRARY André.

### **1– DSP CAMPING : RAPPORTS DE M. LE MAIRE ET CHOIX DU DELEGATAIRE**

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal des rapports qui leur ont été envoyés le 23 mai 2011 relatifs à la procédure de délégation de services publics, ces rapports, annexés à la présente délibération dressent le bilan de l'analyse des candidatures dans un premier temps, puis de l'analyse des offres des candidats retenus. A l'issue de cette lecture, M. le Maire propose donc au Conseil Municipal de retenir la candidature de la SARL les Touristes Associés. Oüi cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir cette société comme délégataire du camping pour les trois années à venir et mandate M. le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire. Un courrier sera envoyé aux candidats non retenus.

### **2–PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL**

M. le Maire rappelle que le projet de nouveau schéma départemental de coopération intercommunale leur a été envoyé par mail et courrier le 6 mai 2011. M. le Maire résume rapidement quel est le rôle de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, et rappelle que les élus de la commune doivent se prononcer par délibération avant le 28 juillet 2011 sur ce projet. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas se prononcer dans l'immédiat et de se réunir avec les élus des autres communes du canton afin d'élaborer une réponse commune, il sera proposé aux autres élus du canton de rejeter le projet actuel qui isole Entraygues et Mur de Barrez, et de demander la création d'un regroupement autour de la vallée de la Truyère, avec Ste Geneviève sur Argence et St Amans des Côts. Une réunion avec les élus du canton et le Secrétaire Général de la Préfecture est prévue le 24 juin prochain.

### **3– AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE**

M. le Maire présente au Conseil Municipal un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la voirie communale avec M. Frayssinet. Cet avenant porte modification de la base de calcul de la rémunération du maître d'œuvre, initialement prévue entre 100000 euros HT et 300000 euros HT pour la période 2008-2011. Suite au surcroît de travaux décidés sur le budget 2011, le montant des travaux est porté à 397117 euros HT sur cette période. Il convient donc de faire un avenant au contrat de M. Frayssinet pour tenir compte de cette modification. Oüi cet exposé, le Conseil Municipal approuve cet avenant et mandate M. le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

### **4– RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE DE L'EAU**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte rendu de l'année 2010 de la société SDEI-Lyonnaise des Eaux sur le service public de l'eau de Saint-Hippolyte. Ce compte rendu fait état de l'économie du réseau, des travaux effectués, de l'exécution et de

la qualité du service. Ce compte rendu ne fait l'objet d'aucune remarque et est approuvé par le Conseil Municipal.

#### **5- PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION DE SECURITE ROUTIERE**

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture relatif à la mise en œuvre du plan départemental d'actions de sécurité routière 2011. A ce sujet Mme la Préfète souhaite mettre en place un correspondant sécurité routière dans chaque commune qui sera chargé de diffuser l'information qui lui sera transmise et mettra en place, en partenariat avec les services de l'Etat, des actions locales de prévention. Mme le Pontois est désignée correspondante sécurité routière.

#### **6-ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC**

M. le Maire donne lecture d'un courrier du SIEDA relatif à l'entretien des installations de l'éclairage public. La convention triennale de prestation de services avec le SIEDA venant à son terme le 31 décembre 2011, il convient de prendre les mesures dès maintenant pour son renouvellement. Le SIEDA propose aux communes intéressées pour prolonger ce partenariat de faire un groupement de commandes placé sous la responsabilité du SIEDA, ce qui permettra d'alléger la procédure de passation de marché. Le Conseil Municipal décide d'approuver cette proposition, un courrier sera fait au SIEDA à ce sujet.

#### **7-DIAGNOSTICS ACCESSIBILITE HANDICAPES**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le compte rendu des diagnostics accessibilité handicapés des lieux accueillant du public sur la commune. Le montant total des travaux à prévoir est estimé à 103620 euros HT. Les travaux devront être faits avant 2015. Le Conseil Municipal décide de répartir ces travaux sur les 4 années à venir, le camping sera fait en priorité.

#### **8-MISSION SPS DU LOCAL ASSOCIATIF ET DE STOCKAGE**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée auprès de trois cabinets pour la mission Sécurité et Protection de la Santé du projet de construction du local associatif et du local de stockage communal. Seul M. Tanguy a répondu, M. Cieutat et Igetec n'ont pas souhaité répondre. Le Conseil Municipal accepte l'offre de M. Tanguy d'un montant de 1090,00 euros HT pour 12 visites de chantier et mandate M. le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

#### **9-MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DU LOCAL ASSOCIATIF ET DE STOCKAGE**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée auprès de trois cabinets pour la mission de Contrôle Technique du projet de construction du local associatif et du local de stockage communal. Seul le cabinet Socotec a répondu, Apave et Véritas n'ont pas souhaité répondre. Le Conseil Municipal accepte l'offre de Socotec d'un montant de 1700,00 euros HT et mandate M. le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

#### **10-DEMANDE DU COMITE D'ANIMATION DES VILATGES**

M. le Maire donne lecture d'un courrier du comité d'animation des villages qui souhaite obtenir un panneau d'affichage fermé et accessible à l'abribus de Rouens. Le panneau actuellement sur la façade de la salle des fêtes sera déplacé à l'abribus.

#### **11-DEVIS CUVE A FUEL**

M. le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour l'installation d'une nouvelle cuve à fuel au garage communal, l'ancienne ne pouvant plus être utilisée suite à la nouvelle réglementation sur les carburants. Le Conseil Municipal décide d'approuver ce devis d'un montant de 2786,68 euros TTC. Une grille de protection devra être prévue.

### **12-DEVIS EQUIPEMENTS RELAIS TV**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les trois antennes télé locales desservants Saint-Hippolyte ne seront pas équipées pour la TNT. Un devis a donc été demandé à une société spécialisée SFE Six-Fours dans le Var pour étudier la possibilité de l'équipement et la simulation de la couverture. Ce devis se monte à 1239,16 euros pour les trois sites. Le Conseil Municipal approuve ce devis.

### **13-DEMANDE DE SUBVENTION**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Point Relai Emploi d'Entraygues, initialement supprimé, sera rétabli, ils demandent donc à la commune une subvention pour leur fonctionnement pour l'année 2011. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1000 euros.